



## mediation pénale auteur suite à violence sur voisine

Par **jovina**, le **11/11/2009** à **08:39**

bonjour

Après confrontation ,je suis convoquée en mediation penale entant que auteur des faits et suite à une audition contradictoire de la part de la victime (handicapée COTOREP) ,je ne le savais pas rien ne laissait à penser qu elle etait handicapée .Enfin voila je me retrouve aujourd hui dans une situation qui me mene en médiation .Quel risque ,j encoure suite ài cette histoire ,sachant que je suis seule avec 2 enfants à charge et je travaille à mi-temps?De plus la victime dit avoir eu une incapacité totale de travail de plus de 8 jours ,en l espece 10 jours alors qu elle a toujours ete sans activité professionnelle.Quel est mon recours ?  
merci à l avance.